



FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DROITS DE L'HOMME ET DÉMOCRATIE :

LA CGT TIRE LA SONNETTE D'ALARME DANS LE CHAMP DU SOCIAL

La transposition de l'état d'urgence et son inscription dans le droit commun à venir est une catastrophe en termes de libertés publiques et un véritable danger pour le secteur social. La CGT se questionne sur les risques de dérives sécuritaires et leur impact sur l'action sociale, tout comme sur le respect des droits de l'homme. Les mesures liées à ce régime d'exception (perquisitions, assignations à résidence, mise en place d'un bracelet électronique), même si elles sont moins restrictives que prévu après avis du Conseil d'Etat, deviendraient la norme. Actuellement provisoires, ces pouvoirs exceptionnels seraient définitivement confiés au ministère de l'Intérieur et aux préfets.

Alors, au-delà d'inscrire le pays « durablement dans un régime d'exception » :

Comment éviter que la prévention spécialisée ou les dispositifs de la protection de l'enfance deviennent des bastions de la sécurité intérieure, dérive actuelle dans le cadre de la lutte contre la radicalisation ?

Les annonces du gouvernement concernant la poursuite de la casse droit du travail, la diminution du nombre de fonctionnaires et les autres mesures sociales régressives proposées par ce nouveau gouvernement sont dans la ligne droite d'une politique d'austérité ultra libérale qui va broyer les acquis et les droits obtenus depuis des décennies.

Alors même que le 20 juin dernier, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, la France réaffirmait « son engagement aux côtés des millions de personnes qui, dans le monde entier, sont contraintes à l'exil, ainsi que des pays et organisations qui leur viennent en aide », les droits humanitaires les plus élémentaires ne sont même pas assurés pour celles et ceux qui arrivent ou vivent sur notre territoire !

Enfants enfermés en centres de rétention (malgré une condamnation par la CDEH en 2016), réfugiés et mineurs isolés vivant dans la rue dans des conditions dégradantes sans perspectives d'hébergement et/ ou de protection et d'accès à la santé, reconduites à la frontière des mineurs isolés étrangers ou de réfugiés politiques...

Comment éviter que le renforcement des pouvoirs des préfets dans les régions de la future loi Collomb ne serve pas à « purger des poches et mener des actions préventives ciblées », comme l'ont suggéré des agents des services de l'Etat ?

Utilisation des nouvelles mesures pour juguler la fronde sociale et mettre au pas les contestataires ou toutes manifestations pour obtenir l'accès aux droits élémentaires comme cela s'est passé lors de manifestations sur la loi travail ou dans le cadre de manifestations ou mobilisations concernant les mineurs étrangers et/ ou les réfugiés ?

Les droits de l'homme ne sont plus qu'une affirmation de principe en France, leur exercice étant de plus en plus compromis, voire bafoué !

Les inégalités vont continuer à se creuser, la précarité à augmenter, érodant un peu plus la cohésion sociale, renforçant chez certain.e.s de nos concitoyen.ne.s le dégoût de la chose publique, du sens de l'intérêt général, provoquant repli sur soi voire ethnocentrisme.

Les politiques publiques ont jusqu'alors échoué dans cette mission de réponse aux besoins des populations.

Nous ne pouvons plus nous permettre un nouveau quinquennat de régression sociale, de délitement du lien social et de mise à mal de nos droits fondamentaux, notamment de protection des plus vulnérables.

Nous ne pouvons accepter la diminution des libertés publiques et la mise en œuvre systématique du contrôle des populations qui pourrait s'inscrire dans les dispositifs du travail social.

Nous ne pouvons tolérer le renforcement des privilèges de la classe la plus aisée, du patronat, au détriment des salarié.e.s. La solidarité et la cohésion sociale ne se décrètent pas, elles se construisent, processus sans cesse renouvelé qui s'enrichit de la contribution de chacun.e, à l'aune de l'altérité.

Nous citoyen.ne.s, militant.e.s syndicaux de la Fédération Santé et Action Sociale, revendiquons une société qui accorde une place à chacun.e, soucieuse des plus vulnérables qui ne laisse pas sur le bord du chemin des mineurs isolés, qui ne tourne pas le dos aux catastrophes humanitaires, qui n'entretienne pas le repli sur soi et la haine de l'autre.

Nous voulons défendre une société plus juste, égalitaire, respectueuse du bien commun, non pas à travers un énoncé de principes, mais bien dans l'exercice d'une réalité partagée sur notre territoire.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

47

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.75
E-Mail : sg@sante.cgt.fr

Montreuil, le 11 septembre 2017